








5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Hermans Julie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>Les nouvelles technologies, notamment de l'information et des communications, occupent une place prépondérante dans les projets d'entrepreneuriat (création d'activités nouvelles). Deux dynamiques principales sont visées : les technologies au service du projet entrepreneuriat ; les technologies au coeur du projet d'entrepreneuriat. Cette unité d'enseignement permet d'en étudier les enjeux et facettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration des dynamiques technologiques dans lesquelles s'insèrent les projets d'entrepreneuriat ; • Exploration des modèles d'affaires centrés sur les NTIC et les nouveaux métiers de l'Internet ; • Outils pour développer une identité numérique d'entreprise et mobiliser les réseaux sociaux ; • Introduction aux techniques d'E-marketing et gestion de l'audience clients ; • Protection de la propriété intellectuelle dans un monde numérique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel de compétences du programme de master 120 ingénieur de gestion ou en sciences de gestion de la LSM, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activer et appliquer ses savoirs à bon escient face à un problème (2.4) • Mener un raisonnement analytique clair et structuré ; penser un problème selon une approche systémique et globale ; synthétiser avec discernement les éléments essentiels de la situation ; dégager, sur base de l'analyse et du diagnostic, des solutions implémentables en contexte et identifier des priorités d'action (3.1, 3.3, 3.4 et 3.5) • Réfléchir et faire évoluer les contenus, les processus et les finalités des pratiques professionnelles (4.4) 1 • Exprimer un message de façon claire et structurée ; interagir et dialoguer de façon efficace et respectueuse avec des interlocuteurs variés (8.1 et 8.2) <p>Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, les étudiants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer leurs projets dans des marchés et trajectoires technologiques en mutation ; • Explorer et développer des modèles d'affaires centrés sur les NTIC et les nouveaux métiers de l'Internet ; • Développer une identité numérique d'entreprise ; • Mobiliser des techniques d'E-marketing ; • Comprendre les outils de protection de la propriété intellectuelle de l'entreprise.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><i>Remarque préliminaire</i> Les étudiants développent, en groupe-projet (max 4 étudiants), un projet entrepreneurial transversal dont les différentes facettes seront travaillées dans chacun des trois cours de l'option en entrepreneuriat.</p> <p><i>Evaluation continue</i> Une évaluation continue se fait sur base de (1) l'implication des étudiants lors des sessions en présentiels : interaction lors des discussions en classe, en particulier avec les intervenants externes ; (2) des efforts de réappropriation des concepts et application au projet transversal notamment lors des présentations intermédiaires de ce dernier (matinées transversales). A réaliser en groupe mais la note est individuelle Pondération : 40% de la note</p> <p><i>Examen en session d'examen (janvier)</i> Les différents thèmes abordés permettant de nourrir la réalisation d'un projet entrepreneurial transversal, la mobilisation des acquis d'apprentissage au sein de ce projet sera évaluée lors de la présentation finale du projet. A réaliser en groupe-projet Pondération : 30% de la note</p> <p><i>Cas pratique (janvier)</i> Au-delà du projet transversal, l'évaluation finale (30% de la cote du cours) consiste en la réalisation individuelle d'un produit minimum viable (MVP de la méthodologie lean startup : site web, page media sociaux, brochure digitale, vidéo,...) dans un format digital (10% de la note), et l'explication en une page (10%) des résultats de son expérimentation auprès d'une audience choisie par l'étudiant. Les réalisations de ces MVP ne requièrent pas de compétences digitales spécifiques car elles pourront se faire à travers des outils simples "no code" présentés en séance de cours. De plus, chaque étudiant devra réaliser une observation et analyse de projets entrepreneuriaux non poursuivis (échec ou abandon ou...) afin d'en comprendre les causes et restituer cette analyse dans un document d'1 page (10%) A réaliser individuellement Pondération : 30% de la note (10% pour le MVP, 10% pour le rapport d'expérimentation en 1 page, 10% pour l'analyse d'autres projets en 1 page).</p> <p><i>Modalités de seconde session</i> Soumettre un rapport de réflexion (30%) qui présente les pistes d'amélioration du projet transversal quant à ses aspects technologiques et, le cas échéant (non réussite du cas pratique), soumettre une nouvelle version du MVP (10%), du rapport (1 page) d'expérimentation (10%) et un rapport d'analyse d'autres projets (10%). A réaliser individuellement</p> <p>En soumettant votre travail pour évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous affirmez qu'il reflète fidèlement le phénomène étudié, et pour cela vous devez avoir vérifié les faits, surtout s'ils sont prétendus par une IA générative (dont vous devez mentionner explicitement l'utilisation en tant qu'outil de soutien à la réalisation de votre mémoire/projet/rapport/travail) ; - Vous affirmez que toutes les sources de connaissances qui dépassent le domaine commun sont dûment référencées. Les connaissances du domaine commun sont universellement établies et touchent à ce qu'un lecteur averti peut évaluer sans avoir besoin de confirmation d'une source distincte ; - Vous affirmez avoir respecté toutes les exigences spécifiques du travail qui vous est confié, notamment les exigences pour la transparence et la documentation de la démarche scientifique mise en œuvre. <p>Si l'une de ces affirmations n'est pas vraie, que ce soit intentionnellement ou par négligence, vous êtes en défaut de votre engagement déontologique vis-à-vis de la connaissance produite dans le cadre de votre travail, et éventuellement d'autres aspects de l'intégrité académique, ce qui constitue une faute académique et qui sera considérée comme telle.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et alterne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices, études de cas et ateliers, y compris travail en équipe sur un projet d'entrepreneuriat transversal à l'option "Entrepreneuriat", • séances ex cathedra, • exposés réalisés par des professionnels en tant qu'intervenants externes. <p>L'accent est mis sur l'interaction entre les étudiants au sein de leur groupe et entre groupes, au travers du développement de leur projet transversal (groupe de 2 à 4 étudiants).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Les nouvelles technologies, notamment de l'information et des communications (NTIC), occupent une place prépondérante dans les projets d'entrepreneuriat (création d'activités nouvelles). Le cours MHELH 2262 – Entrepreneuriat Technologique permet d'en étudier les enjeux et facettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration des dynamiques technologiques et de marchés dans lesquelles s'insèrent les projets d'entrepreneuriat ; • Exploration du rôle de l'entrepreneur au sein d'un écosystème d'innovation, local ou virtuel. • Exploration des modèles d'affaires centrés sur les NTIC et les nouveaux métiers de l'internet (par exemple : crowdfunding, crowdsourcing) • Protection de la propriété intellectuelle dans un monde numérique.

Bibliographie	Support de cours : Slides de cours et portfolio de lectures disponibles sur student corner Références bibliographiques recommandées, lectures conseillées : <ul style="list-style-type: none">• Commission Européenne (2015), Rapport sur « La transformation digitale des entreprises et industries européennes » (voir http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=8189&lang=fr)
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [60] en sciences de gestion	GESM2M1	5		
Master [120] en gestion de l'entreprise	GENT2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGM2M	5		
Master [120] en sciences de gestion (en alternance)	GESA2M	5		